



## **Non à la fermeture du CREPS, Exigeons des moyens pour une véritable politique éducative et sportive à la hauteur des enjeux de notre société.**

Avec la révision générale des politiques publiques de l'État, (la RGPP) c'est en réalité tout le principe républicain de l'égalité d'accès au service public qui est remis en cause.

Au-delà d'une argumentation de façade célébrant une pseudo modernisation, la RGPP a trois ambitions majeures, que nous dénonçons :

- Une suppression massive et insidieuse de missions de service public, au travers du reformatage des ministères, services déconcentrés et établissements, ou de la fermeture de ces derniers, sans tenir compte du considérable préjudice social que cela entraînera pour la société, particulièrement en période de crise économique et sociale majeure.

- Une destruction de très nombreux emplois publics (plus de 30 000 en 2009 et au moins 160 000 d'ici 2012), sans tenir compte du considérable préjudice social que cela entraînera pour la société et les personnels concernés.

- Une profonde mise à mal des droits du travail et du statut général des fonctionnaires, d'État en particulier.

**C'est dans le cadre de cette politique de casse généralisée que le gouvernement a entend supprimer plusieurs CREPS dont celui de Bourges.**

C'est un immense gâchis économique, financier et social et humain :

- immense gâchis car cet établissement est tout neuf et doté d'installations remarquables. Il a été obtenu grâce à l'action opiniâtre d'un député (Jean-Claude SANDRIER), du président du Conseil général (Alain RAFFESTHAIN), et de Marie-Georges BUFFET à l'époque, ministre de la jeunesse et des sports

- alors que le gouvernement multiplie les déclarations de bonnes intentions en faveur des handicapés, il brade ce fleuron de la formation sportive des jeunes handicapés.

**Pour sauvegarder un département ministériel d'éducation tout au long de la**

**vie, adossé aux activités physiques et sportives, de jeunesse, d'éducation populaire et au développement de la vie associative, la CGT réclame avec d'autres organisations syndicales et au côté des élus locaux qui refusent cet décision totalement inacceptable :**

- le maintien des missions éducatives du ministère sur l'ensemble du territoire, accompagné d'une ambition de politique publique d'Etat à la hauteur des enjeux de société,

- l'affectation de moyens humain et financier en conséquence, donc le maintien de tous les postes,

- la préservation des instituts (INJEP, INSEP), écoles nationales, CREPS, services déconcentrés et d'administration centrale, supports de la bonne mise en oeuvre de ces missions, le maintien et l'amélioration du réseau qu'ils constituent,

- le respect des métiers et missions et statuts des personnels, le rétablissement des concours annuels de recrutements pour compenser les nombreuses suppressions d'emplois enregistrées ces dernières années dans toutes les filières.

**La CGT appelle au  
rassemblement unitaire  
mardi  
16 décembre 2008**

**à 10 h devant le CREPS  
de BOURGES,  
av du Maréchal Juin.**